

### 11.3. R & D et innovation: où en est la Wallonie?

Au cours des dernières années, tant la Région wallonne que la Communauté française ont fourni des efforts considérables afin d'améliorer l'efficacité du système de recherche et développement de la Région. Le Conseil de la Politique Scientifique de la Région wallonne et de la Communauté française a dressé le bilan des politiques menées jusqu'ici. En voici les grandes tendances.

#### **Ce que les indicateurs nous disent**

En 2007, les dépenses globales de R&D en Région wallonne se sont élevées à 2,1% du PIB. Ce résultat est supérieur aux niveaux belge (1,9%) et européen (1,93%). Cette bonne performance est cependant relativisée par le niveau relativement faible du PIB wallon, qui lui permet d'obtenir un meilleur ratio plus facilement. Ainsi, si l'on regarde les dépenses moyennes en R&D par habitant pour cette même année, la Wallonie se situe sous la moyenne belge, avec 474 € contre 598 €.

C'est au sein même des entreprises qu'une large majorité des activités de R&D sont réalisées, avec un rapport de 77,5% en 2007. Le restant est assuré par l'enseignement supérieur. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que le niveau européen qui se situe à 64,2%, démontrant ainsi l'implication des entreprises wallonnes dans ce domaine.

En 2007 toujours, trois secteurs de haute technologie représentaient à eux seuls près de 60% du total des dépenses en R&D wallonnes: L'industrie pharmaceutique (47,3%), les télécommunications (5,4%) et la construction aéronautique et spatiale (5%). De plus, cette tendance est en augmentation depuis plusieurs années, signe que la Wallonie semble se concentrer sur des secteurs de pointes.

Comment ces résultats se traduisent-ils en termes d'emploi? Globalement, le personnel de R&D wallon représente 13.384 équivalents temps plein, ce qui le situe à 1,5% de l'emploi total de 2007. Ce niveau est relativement faible si on le compare à la moyenne belge (1,91 %) ou la moyenne européenne (1,72%). Force est donc de constater une réelle insuffisance dans le renouvellement des ressources humaines disponibles pour la recherche. Ce phénomène s'explique en partie par la faible proportion de jeunes diplômés en sciences et sciences appliquées, de même que par une participation à la formation continue inférieure en Wallonie par rapport au reste de l'Europe. Cependant, si l'on considère l'ensemble de la population, la Wallonie affiche un taux élevé de diplômés de l'enseignement supérieur (30%), toutes formations confondues. La moyenne européenne se situant à 26%.

Quant à savoir comment sont répartis ces emplois, la plupart sont directement fournis par les entreprises (62%), suivies par l'enseignement supérieur (37%). Le solde étant assuré par les pouvoirs publics, La Wallonie obtient ainsi des résultats moyennement satisfaisants sur le plan des ressources humaines affectées à la R&D et sera inmanquablement amenée à poursuivre et amplifier ses efforts dans la formation de ses travailleurs hautement qualifiés.

Un aspect important de la R&D est la valorisation des ses résultats. En termes de publications scientifiques diffusées par les universités, la Région wallonne se situe dans la moyenne européenne avec un taux de 10,2 publications pour 10.000 habitants sur la période 2002-2006. Cependant, la Wallonie obtient un moins bon résultat quand on regarde le nombre de brevets déposés, avec 110 demandes de brevets par million d'habitants contre un taux de 112,2 pour l'UE-27.

Au niveau des entreprises, on remarque que la Wallonie semble éprouver des difficultés à transformer les résultats des recherches menées dans des secteurs manufacturiers à forte valeur ajoutée en activités créatrices d'emploi. A l'inverse, les services de haute technologie, qui créent peu de valeur ajoutée, fournissent bien plus d'emploi. La diffusion et l'intégration des activités d'innovation sont-elles performantes en Wallonie? Les entreprises wallonnes en tout cas, intègrent principalement les informations provenant de leurs propres départements ou de leurs propres groupes. Elles ne recueillent en effet que très peu d'information de leurs concurrents ou du monde académique. Au niveau du financement, ce sont en réalité les entreprises elles-mêmes qui financent en grande partie ces dépenses, à hauteur de 67,2%, suivies par les pouvoirs publics (22,1 %) On constate également que ce sont les grandes entreprises (plus de 1000 employés) qui financent la majorité de ces recherches (54,4%). La Wallonie semble donc se situer à un niveau intermédiaire au niveau de la recherche et développement, avec ses points forts et ses points faibles. Depuis plusieurs années, les autorités de la Région ont pourtant fait de ce domaine une priorité. Voyons comment cette volonté s'est traduite au niveau des budgets ces 5 dernières années.

### **Le financement public de La recherche**

Les crédits octroyés à la R&D représentaient 4% du budget total de la Région wallonne en 2009, soit un peu moins de 325 millions d'euros. Ces fonds ont été financés pour moitié par le budget ordinaire de la Région, les cofinancements européens représentant un peu plus de 10% du total et le plan Marshall apportant les 40% restant. Entre 2005 et 2009, les crédits publics ont connu une croissance annuelle moyenne importante s'élevant à 22%. On note cependant une forte décélération en 2009, imposée par la crise économique. Cette belle progression est due, d'une part, à l'arrivée de moyens complémentaires issus du plan Marshall et, d'autre part, à la dernière programmation des fonds structurels européens en 2008.

Au final, on constate que la Wallonie a réalisé de nombreux efforts pour promouvoir la recherche-développement et innovation sur son territoire. Les résultats ne sont pas mauvais, se situant globalement dans la moyenne européenne, mais mériteraient d'être améliorés. Des efforts complémentaires pourraient notamment porter sur la formation, la collaboration entre les entreprises et les centres de recherche et la participation des PME à la R&D.

En savoir plus : Depuis la fin des années 90, la Région wallonne charge le Bureau fédéral du Plan d'établir une série d'indicateurs destinés à évaluer la politique de recherche et d'innovation en Wallonie. Ceux-ci sont disponibles sur <http://indicators.plan.be>

Jean-Christophe DEHALU  
Dynamisme - Août-Septembre 2010